

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Préavis No 4/2022

Château-d'Oex, le 4 mai 2022
*Grefte_0134 + 0190_Préavis édités + Rapport de
gestion_mun*

Gestion et comptes 2021

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes ;
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes ;
- du règlement du Conseil communal de Château-d'Oex du 13 octobre 2014 (art. 91) ;

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport de gestion à votre approbation ainsi que les comptes de la Commune arrêtés au 31 décembre 2021. Sur la base de ce rapport, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal No 4/2022 du 4 mai 2022;
- ouï le rapport de la Commission gestion-finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- A. d'approuver les comptes communaux 2021 tels que présentés.

B. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'année écoulée.

Dans l'attente de vos décisions, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la Municipalité en séance du 4 mai 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

Eric Grandjean

Sophie Matthey

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2021



Table des matières

1. Administration générale - Tourisme - Sports - Communication	5
1.1. Autorités	5
1.1.1. Conseil communal	5
1.1.2. Municipalité	8
1.2. Administration.....	10
1.3. Administration.....	10
2. Finances - Ressources humaines	10
2.1. Ressources humaines	10
2.2. Informatique.....	12
2.3. Finances.....	12
2.3.1. Résultats	12
2.3.2. Financement des investissements	15
2.3.3. Evolution de l'endettement.....	16
3. Aménagement du territoire - Bâtiments et terrains non agricoles	17
4. Travaux - Equipements - Espaces publics - Cours d'eau	18
4.1. Routes et voirie.....	18
4.2. Réseau égouts et épuration.....	19
4.3. Cours d'eau et rives	20
4.4. Distribution de l'eau	21
5. Petite enfance - Ecoles – Jeunesse – Cohésion sociale	21
6. Culture – Sécurité publique.....	23
6.1. Sécurité publique.....	23
6.2. Contrôle des habitants et bureau des étrangers	25
6.3. Culture.....	26
6.4. Instances de sécurité.....	26
7. Domaines agricoles - Forêts - Déchets - Transports publics et mobilité - Energies - Développement durable – Parc Naturel Régional Gruyère – Pays-d'Enhaut	27
8. Conclusions	29

1. ADMINISTRATION GENERALE - TOURISME - SPORTS - COMMUNICATION

M. Eric Grandjean, Syndic

1.1. AUTORITES

1.1.1. CONSEIL COMMUNAL

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a tenu sept séances ordinaires. Afin de respecter les mesures sanitaires liées à la pandémie du Covid-19, celles-ci ont eu lieu à la grande salle de Château-d'Oex en lieu et place de la salle du Conseil communal.

Il a été traité des éléments suivants :

Séance du 18 février

- | | |
|--------------|---|
| Préavis No 1 | Demande de crédit pour la réfection de la chaussée, secteur « Pont de la Poste – Librairie » |
| Préavis No 2 | Adoption d'un règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance |
| Préavis No 3 | Demande de crédit pour la rénovation des sanitaires et de l'éclairage des archives dans le pavillon primaire |
| Préavis No 4 | Demande de crédit pour la réfection des sols de cinq classes du Collège de Château-d'Oex |
| Préavis No 5 | Demande de crédit pour la réfection de routes AF, secteur 3 « L'Etivaz », chemins no 321C – Les Maulatreys – Fodéra et no 322 – Les Plans La Cierne du Pont |

Réponse à l'interpellation « Déploiement d'antennes de téléphonie 5G à Château-d'Oex »

Séance du 25 mars

- | | |
|--------------|--|
| Préavis No 6 | Demande de crédit d'étude pour l'entretien de la route cantonale RC 702 en traversée de la localité des Granges, étape n°2 |
| Préavis No 7 | Demande de crédit pour l'assainissement de plusieurs alpages communaux |
| Préavis No 8 | Demande de crédit pour l'assainissement partiel de la butte de tir des Moulins avec installation de récupérateurs de balles |
| Préavis No 9 | Fusion des communes – Préavis d'intention avec la Commune de Rossinière ensuite du postulat Raymond Vuadens et consorts au nom du groupe socialiste demandant une étude sur l'avancement de la réflexion au sujet d'une fusion des Communes du Pays-d'Enhaut |

Séance du 6 mai

Préavis No 10 Adoption du volet stratégique du Plan directeur régional touristique des Alpes Vaudoises

Préavis No 11 Demande de crédit pour le renouvellement des passages à niveau des Closels et des Granges

Séance du 24 juin

Préavis No 12 Gestion et comptes communaux 2020

Il a également été présenté :

- Le rapport d'activité de la Commission de recours en matière fiscale au terme de la législature
- Le rapport de la CoGeFi : 1/2 journée technique 2021

Séance du 16 septembre

Préavis No 13 Arrêté communal d'imposition pour les années 2022 et 2023

Préavis No 14 Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières – Législature 2021-2026

Préavis No 15 Autorisation générale pour la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales – Législature 2021-2026

Préavis No 16 Autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles
Législature 2021-2026

Préavis No 17 Autorisation générale de plaider – Législature 2021-2026

Préavis No 18 Autorisation générale de statuer en matière de legs, donations et successions – Législature 2021-2026

Préavis No 19 Vacations et indemnités du législatif et de l'exécutif communaux
Législature 2021-2026

Préavis No 20 Demande d'autorisation pour la vente de nouvelles parcelles au lotissement des Granges

Préavis No 21 Demande de crédit pour une participation financière à la réalisation (phase IV) du projet Expérience Ballon de la Fondation de l'Espace Ballon

Préavis No 22 Demande de crédit pour les travaux d'urgence et la révision de la carte des dangers à la suite de chutes de blocs sur la route du flanc « Est » de la Laitemaire

Préavis No 23 Demande de crédit relative à la station pompage des Moulins et du Pont de Pierre

Séance du 4 novembre

Préavis No 24 Fixation des plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnement et autres engagements – Législature 2021 - 2026

Préavis No 25 Demande de crédit d'étude pour la mise en conformité et la réfection de la Grande Salle de Château-d'Oex

Préavis No 26 Demande de crédit pour le remplacement du chauffage du Zénith

Il a également été procédé à la nomination de trois Conseiller·e·s au sein de la Commission municipale de suivi du Label « Commune en santé »

Séance du 4 décembre

Préavis No 27 Budget communal 2022

Préavis No 28 Modification du règlement communal de police

Préavis No 29 Demande de crédit pour la réalisation de diverses infrastructures dans le cadre du projet « Seniors et paysages »

Préavis No 30 Demande de crédit en vue d'un soutien financier pour assurer les mesures COVID exigées pour le Festival International de Ballons, édition 2022

Préavis No 31 Mise à jour, migration et remplacement des différents outils liés à la cybersécurité et à la cyberadministration de la Commune

Malgré la pandémie, il a été possible d'organiser le repas de fin d'année à l'Hôtel de Ville de Château-d'Oex.

La Municipalité remercie vivement les membres du Conseil communal et de la Commission gestion-finances pour leur important travail et leur précieuse collaboration.

Séance d'installation et d'assermentation des autorités communales – Législature 2021-2026

Celle-ci s'est tenue le samedi 29 mai 2021, à 10 h 00, au Temple de Château-d'Oex.

Votations - Elections

- *Elections du Conseil communal, de la Municipalité et votations fédérales du 7 mars 2021 :*
 - Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage
 - Services d'identification électronique (LSIE)
 - Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie
- *Election de la Municipalité, 2^{ème} tour du 28 mars 2021*
- *Election tacite du Syndic du 25 avril 2021*
- *Votations fédérales du 13 juin 2021 :*
 - Pour une eau potable propre et une alimentation saine
 - Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse
 - Loi COVID-19
 - Loi sur le CO2
 - Mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

- *Votations fédérales du 26 septembre 2021 :*
 - Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital
 - Mariage pour tous
- *Votations fédérales du 28 novembre 2021 :*
 - Initiative sur les soins infirmiers
 - Initiative sur la justice
 - Loi COVID-19

1.1.2. MUNICIPALITE

Répartition des dicastères

L'année 2021 a été marquée par le renouvellement des autorités au 1^{er} juillet 2021. La séance de répartition des dicastères a eu lieu le 22 avril 2021.

- Administration générale - Tourisme - Sports - Communication

GRANDJEAN Eric

Remplaçant : Jaquillard François

Autorités - Administration - Tourisme - Sport

- Finances - Ressources humaines

JAQUILLARD François

Remplaçant : Grandjean Eric

Ressources humaines et assurances - Informatique et télécommunications
Comptabilité générale, caisse et contentieux - Impôts - Service financier

- Aménagement du territoire - Bâtiments et terrains non agricoles

MOTTIER Pierre François

Remplaçante : Hämmerli Cosette

Terrains - Gérances (patrimoine financier) - Bâtiments (patrimoine administratif)
Service technique et urbanisme

- Travaux - Equipements - Espaces publics - Cours d'eau

SCHNEGG Nicole

Remplaçant : Fatio Eric

Routes et voirie - Réseau égouts et épuration - Cours d'eau et rives - Distribution de l'eau

- Petite enfance - Ecoles – Jeunesse – Cohésion sociale et santé

FATIO Eric

Remplaçant : Stauber Maximilien

Association scolaire intercommunale du Pays-Enhaut (ASIPE) - Orientation professionnelle
Service social

- Culture – Sécurité publique

STAUBER Maximilien

Remplaçante : Schnegg Nicole

Affaires culturelles et loisirs – Temples et cultes - Sécurité publique - Contrôle des habitants et bureau des étrangers - Police sanitaire et vétérinaire - Service des inhumations - Défense contre l'incendie et de secours - Protection civile - Affaires militaires

- Domaines agricoles - Forêts - Déchets - Transports publics et mobilité - Energies Développement durable – Parc Naturel Régional Gruyère – Pays-d'Enhaut
HAMMERLI Cosette
Remplaçant : Mottier Pierre François

Transports publics et mobilité - Forêts et pâturages - Parcs et jardins - Ordures ménagères – Abattoir.

Séances de Municipalité

La Municipalité a tenu, dans le courant de l'année, 40 séances, soit :

- 28 ordinaires
- 9 journalières
- 1 pour la répartition des dicastères
- 1 pour les différentes délégations et commissions
- 1 pour l'inspection annuelle de la Préfecture

La pandémie du Covid-19 a bien entendu eu des incidences sur le fonctionnement de la Municipalité. Bien que les séances de l'autorité se soient déroulées en présentiel, de nombreuses représentations telles que des assemblées générales, etc... se sont souvent déroulées sous forme de vote par correspondance.

Visite préfectorale

L'inspection annuelle de la Commune par M. Roland Berdoz, Préfet, a eu lieu le 18 novembre 2021.

Dans un premier temps, il a tout d'abord rencontré M. Pascal Berruex et Mme Myriam Stucki Tinouch, respectivement président et secrétaire du Conseil communal ainsi que M. Eric Grandjean, syndic et Mme Sophie Matthey, secrétaire municipale.

L'inspection s'est ensuite poursuivie, en présence de la secrétaire municipale et en collaboration avec les différents services de l'administration. Divers documents ont été examinés par sondage.

Une réunion avec l'ensemble de la Municipalité a ensuite eu lieu. M. Berdoz a indiqué que les documents étaient bien classés et bien répertoriés. Il n'a formulé aucune remarque particulière.

Nonagénaires

En 2021, la Municipalité a souhaité ses meilleurs vœux à douze nonagénaires. Malheureusement, en raison de la situation sanitaire, il n'y a pas eu de rencontre au domicile de ces personnes, ni lors d'un après-midi récréatif. Les nonagénaires ont reçu un courrier officiel pour le jour de leur anniversaire, ainsi qu'un arrangement floral pour les fêtes de fin d'année.

Associations caritatives

Depuis 2011, la Municipalité transmet ses vœux de fin d'année sur papier ordinaire permettant, par l'économie ainsi réalisée, le versement d'un don de CHF 500.00 à une association caritative du Pays-d'Enhaut. Cette année, l'Association Lift a reçu le don.

1.2. ADMINISTRATION**1.3. ADMINISTRATION**ADMINISTRATION GENERALENaturalisations

La Commission municipale de naturalisation est composée de M. Eric Grandjean, syndic, M. Eric Fatio, municipal, ainsi que M. Maximilien Stauber, municipal. Elle a soumis à l'approbation de la Municipalité l'octroi de différentes demandes de bourgeoisie de la Commune de Château-d'Oex, ceci sous réserve de la décision du Service cantonal de la population, secteur naturalisation.

	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Nombre de dossiers	7	7	7	7	5	2	9
Nombre d'adultes	8	8	5	8	7	2	6
Nombre d'enfants	4	5	4	2	4	0	3

2. FINANCES - RESSOURCES HUMAINES

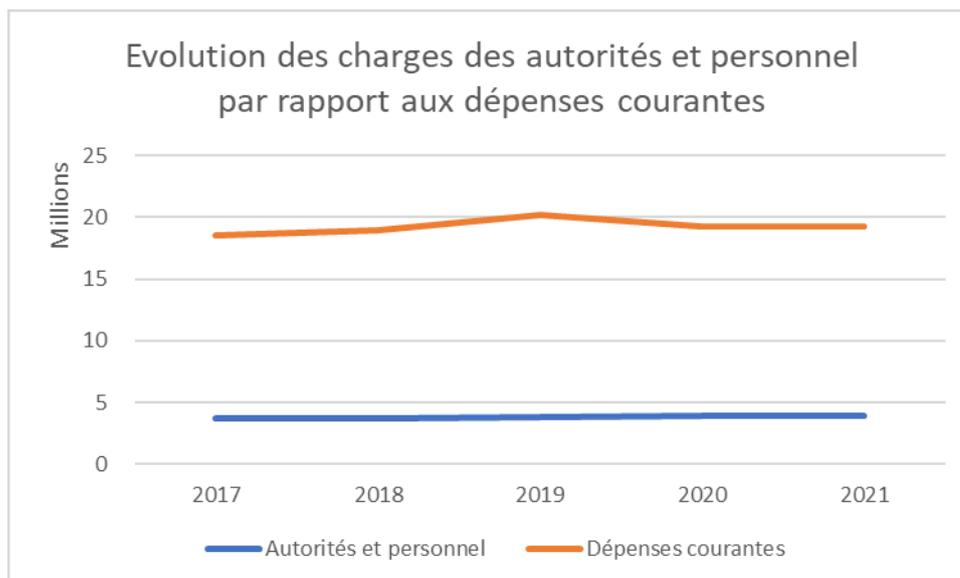
M. François Jaquillard, municipal

2.1. RESSOURCES HUMAINESPersonnel communal

La Municipalité tient tout d'abord à remercier l'ensemble du personnel communal ensuite de ces deux dernières années très particulières. La situation sanitaire a demandé beaucoup de souplesse et d'adaptation à chacune et chacun pour mener à bien ses tâches quotidiennes. Mise en quarantaine de collègues, respect de la distanciation sociale, nettoyages et tâches supplémentaires, mise en place de concept protection, renseignement de la population et d'autres activités encore.

Le personnel a dû également composer avec des changements importants, en terme de ressources humaines. Départs de collaborateurs qui laissent un certain vide et l'arrivée de forces nouvelles à former signifie aussi plus de travail reporté sur le personnel existant.

La Municipalité doit donc un grand MERCI à tous ses collaborateurs. Ils ont su relever ces challenges et rendu possible le maintien des prestations à nos concitoyens, malgré toutes ces contraintes pendant ces années de pandémie.



Les charges des autorités et personnel comprennent les indemnités allouées au Conseil, bureau et commissions, les vacations et indemnités municipales, les traitements du personnel et auxiliaires, y compris les charges sociales.

CHARGES PAR NATURE	2017	2018	2019	2020	2021
Autorités et personnel	3'729'902	3'705'364	3'786'276	3'910'690	3'913'559
Dépenses courantes	18'544'380	18'939'621	20'210'810	19'230'713	19'271'908
Rapport	20.11%	19.56%	18.73%	20.34%	20.31%

Le rapport entre les charges des autorités et personnel et les dépenses courantes est relativement stable. Il représente environ un cinquième des dépenses courantes.

Les mutations enregistrées au sein du personnel communal sont les suivantes :

Engagements

- Mme Sottas Aurélie, apprentie employée de commerce (sur 3 ans)
- M. Favre Johnny, employé polyvalent auxiliaire au service des travaux
- Mme Berdoz Céline, coordinatrice de structure familiale de jour pour le Réseau pour l'Accueil de Jour des Enfants du Pays-d'Enhaut (RAJE)

Retraite

- M. Favre Pierre André, employé polyvalent au service des travaux

Départs

- M. Favre Johnny, employé polyvalent auxiliaire au service des travaux
- Mme Kalbfuss Mathilde, apprentie employée de commerce
- Mme Moura Mireille, coordinatrice de structure familiale de jour pour le Réseau pour l'Accueil de Jour des Enfants du P.-E. (RAJE)
- Mme Yersin Méline, employée à l'administration

Jubilaires

20 ans d'activité M. Burri Luc, responsable service sécurité publique

Mme Favre Marianne, concierge

En raison du Covid-19, le repas à l'attention des employés ayant fait valoir leur retraite ainsi que les jubilaires 2020 avait dû être annulé. Ils ont finalement été invités avec les retraités et jubilaires de l'année 2021. Cette partie récréative très appréciée permettant de remercier comme il se doit le personnel concerné a eu lieu le 17 décembre 2021, dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Formation des apprenti-e-s

La Commune de Château-d'Oex poursuit son engagement de longue date en tant qu'entreprise formatrice. En règle générale, elle engage un-e apprenti-e employé-e de commerce chaque année. La durée de formation jusqu'à l'obtention du Certificat fédéral de capacité (CFC) est, en principe, de trois ans, quelle que soit l'option choisie (formation de base, élargie ou maturité intégrée), laquelle peut toutefois être réalisée en deux ans si l'apprenti-e est au bénéfice d'un diplôme de formation supérieure.

La Municipalité a décidé d'engager, au 1^{er} août 2021, Mme Aurélie Sottas en tant qu'apprentie employée de commerce sur trois ans.

2.2. INFORMATIQUE

- Le préavis n°31-2021 concernant la cyber-sécurité et la cyber-administration a été accepté lors de séance du Conseil communal du samedi 4 décembre 2021. Sa mise en place est actuellement en cours

2.3. FINANCES

2.3.1. RESULTATS

Le compte de fonctionnement présente un total des charges pour CHF 26'416'140.00 et un total des revenus pour CHF 28'059'568.00. Il en résulte un solde de fonctionnement (SF) de CHF 1'643'428.00, alors que le budget prévoyait un excédent de revenu de CHF 51'619.00.

Deux résultats « extraordinaires » expliquent cette différence. Il s'agit de la vente de divers terrains pour CHF 797'214.00 et du retour des péréquations de l'année précédente pour CHF 964'222.00.

Si l'on fait abstraction des options de gestion de la Municipalité (mouvements sur les fonds de réserves, amortissements supplémentaires, imputations internes), le solde de fonctionnement épuré (SFE) se monte CHF 2'678'229.00.

En faisant également abstraction des écritures comptables obligatoires (mouvements sur les réserves affectées et amortissements obligatoires), la marge brute d'autofinancement se monte à **CHF 4'464'465.00**.

Cet excellent résultat est largement supérieur à la moyenne des dix dernières années (CHF 2'380'210.00) et s'explique, outre les deux résultats extraordinaires, par une progression des charges de fonctionnement épurées de 0.57%, alors que les revenus de fonctionnement épurés ont progressé de 2.20%.

Gestion et comptes 2021

Impôts

Le rendement net d'impôts passe de CHF 11'281'020.85 en 2020 à CHF 11'545'208.20 pour l'année 2021

Les principaux écarts figurent dans le tableau ci-après

	Comptes 2021	Budget 2021	Ecart absolu	Ecart %	Comptes 2020
40 Impôts	-11'886'727.63	-11'954'600.00			-11'603'761.18
400 Impôts sur le revenu et la fortune des PP	8'099'993.19	-8'620'000.00			7'811'205.70
401 Impôts sur le bénéfice net et le capital des PM	185'240.15	-300'000.00	114'759.85	38.3	138'720.15
402 Impôt foncier	1'535'980.65	-1'530'000.00			1'499'428.65
404 Droits de mutation	796'748.95	-390'000.00	-406'748.95	-104.3	353'825.05
405 Impôts sur les successions et donations	443'777.00	-320'000.00	-123'777.00	-38.7	1'020'620.50
406 Impôts et taxes sur la possession et la	817'525.85	-772'900.00			764'480.05
409 Impôts récupérés après défalcation	7'461.84	-21'700.00	14'238.16	65.6	15'481.08

Les défalcatons d'impôts augmentent de 56 % par rapport à 2020 et passent de CHF 109'064.02 à CHF 297'783.66 en 2021. Elles sont compensées par un prélèvement au fonds pour dégrèvements et défalcatons N°9282.001.

Enfin, ce même fonds est réalimenté de manière à constituer une provision pour pertes sur débiteurs de CHF 650'000.00

Mouvements sur les fonds de réserve

Centre budgétaire	N° fonds	Charges	Revenus
		Attributions	Prélèvements
20 Défalcatons municipales	9282.001	12'231.00	18'769.00
21 Défalcatons impôts	9282.001	297'783.66	292'514.00
31 Parcelle Etambeau	9282.011	647'540.00	
31 Lotissement les Granges	9282.005	149'670.00	
32 Syndicat AF - dcpte final	9282.006	28'229.15	
Fonds de réserve		1'135'453.81	311'283.00
45 Ordures ménagères	9280.003	63'706.55	
46 Epuration	9280.002		210'000.00
	9280.002		32'378.65
81 Service des eaux	9180.081	1'616.05	
Financements spéciaux		65'322.60	242'378.65
Total		1'200'776.41	553'661.65

9282.001 Fonds pour dégrèvements & défalctions

Les pertes sur débiteurs (défalctions sur impôts et défalctions municipales) se montent au 31.12.2021 à CHF 311'283.00. Le fonds a été reconstitué de façon à retrouver son niveau au 1.1.2021 de CHF 650'000.00

9282.011 Fonds de réserve « Pôle Santé »

Les gains immobiliers de la vente de la parcelle de l'Etambeau sont réservés dans le nouveau fonds 9282.011 « Pôle Santé » (préavis n°4/2020)

9282.005 Fonds « Entretien des bâtiments communaux »

Ce fonds était épuisé. Il a été reconstitué avec le produit de la vente d'un lotissement aux Granges.

9280.002 Fonds affecté épuration des eaux

Un prélèvement de CHF 210'000.00 a été effectué sur ce fonds en amortissement du remplacement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées à l'Etambeau, conformément au « décide » du préavis n°20/2018.

Financements spéciaux

Attributions/prélèvements légaux aux financements spéciaux (principe de la couverture des coûts).

Amortissements du patrimoine administratif

Les amortissements obligatoires se montent à CHF 1'963'291.80. Il y a des amortissements supplémentaires pour CHF 210'630.00.

Amortissements du patrimoine financier

Le montant total des amortissements du patrimoine financier se partage entre :

- Les amortissements comptables du patrimoine financier CHF 0.00
- Les défalctions et pertes sur débiteurs CHF 131'059.35
- L'attribution au fonds FER CHF 17'470.00

Imputations internes

Les imputations internes servent à ventiler des charges et des revenus d'un chapitre à un autre du compte de fonctionnement. Il s'agit essentiellement de charges de personnel. Il s'agit d'écritures comptables qui présentent deux sommes égales de CHF 3'769'533.40.

Gestion et comptes 2021

Comptabilisation des péréquations

Comptes	Désignation	Acompte n et décompte n-1					
		2022	2021	2020	2019	2018	2017
7200 351 500	Facture sociale AC	2'401'762	2'156'968	2'292'125	2'378'442	2'193'257	2'264'777
7200 351 510	Facture sociale AP						75'869
7200 451 500	Facture sociale AP		-8'339	-256'774	-198'485	-5'982	
	Total facture sociale	2'401'762	2'148'629	2'035'351	2'179'957	2'187'275	2'340'646
2200 352 900	Alimentation du fonds	2'080'903	2'325'990	2'358'855	2'491'612	2'002'105	1'998'679
2200 352 910	Péréquation nette solde AP			123'488	366'665	118'226	
2200 352 920	Péréquation - attrib. à provision				196'612		
	Alimentation du fonds	2'080'903	2'325'990	2'482'343	3'054'889	2'120'331	1'998'679
2200 452 900	Retour du fonds	-2'462'020	-2'183'645	-2'116'693	-2'202'638	-2'427'339	-2'164'712
2200 452 910	Péréquation nette solde AP		-812'689	-279'873	-536'243		-120'354
	Retour du fonds	-2'462'020	-2'996'334	-2'396'566	-2'738'881	-2'427'339	-2'285'066
	Total péréquation nette	-381'117	-670'344	85'777	316'008	-307'008	-286'387
4300 452 900	Dépenses thématiques AC	-2'067'573	-2'053'472	-1'966'469	-2'257'979	-1'943'827	-1'765'400
4300 452 910	Dépenses thématiques AP		-100'920			-391'683	-355'747
4300 352 910	Dépenses thématiques AP			138'693	149'363		
	Total dépenses thématiques	-2'067'573	-2'154'392	-1'827'776	-2'108'616	-2'335'510	-2'121'147
6000 352 900	Réforme policière	332'636	364'361	362'113	347'557	329'329	337'698
6000 452 910	Réforme policière AP		-42'274				-11'360
6000 352 910	Réforme policière AP			6'655	29'410	4'131	
	Total réforme policière	332'636	322'087	368'768	376'967	333'460	326'338
TOTAL DES PEREQUATIONS		285'708	-354'020	662'120	764'316	-121'783	259'450

Remarques: Les corrections des acomptes issus des décomptes définitifs de la péréquation sont comptabilisés l'année suivante.

2.3.2. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Les investissements bruts 2021, hors patrimoine financier, se montent à CHF 3'611'326.00. Les recettes, pour un total de CHF 1'897'970.00, participent au financement de ces investissements à hauteur de 52.6%. Le montant des investissements net est de CHF 1'713'356.00.

Avec une marge d'autofinancement de CHF 4'464'465.00, le degré d'autofinancement (MA/DIN) est très bon. Le solde financier (SF) est largement positif, ce qui signifie que l'endettement net a diminué. Calculé sur les dix dernières années, ce ratio atteint 78.06%, ce qui est à la limite inférieure souhaitée.

Bien que particulièrement bonne pour la Commune de Château-d'Oex, la marge d'autofinancement ne représente cependant que le 13.5% des recettes courantes. Pour être bon, ce ratio devrait être supérieur à 20%.

2.3.3. EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT

Le solde financier (SF) positif de CHF 2'751'109.00 permet de réduire la dette nette et la ramène ainsi à CHF 31'440'961.00.

D'une manière générale, deux ratios nous indiquent un endettement relativement élevé. Il s'agit de la quotité de dette brute et de l'endettement par habitant.

Calculée sur la base des indicateurs financiers du Canton, la quotité de dette brute (Dette brute / Recettes courantes) atteint 178.28%. Un ratio de plus de 150% est qualifié de mauvais et un ratio de plus de 200%, de critique, par la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales. Cependant, la direction des finances communales suggère aux communes de ne pas dépasser 250% des produits bruts financiers.

Selon les seuils d'interprétation du Canton, l'endettement net par habitant de la Commune de Château-d'Oex de CHF 5'465.00 par habitant est considéré comme « très haut. »

Il convient cependant de nuancer ces deux ratios, puisque les indicateurs de gestion de la dette nous démontrent que la Commune est parfaitement capable de rembourser sa dette en moins de 12 ans (renouvellement de la dette) et que sa capacité économique d'endettement est largement supérieure à la limite d'endettement qu'elle s'est fixée.

Le bilan

Le bilan de la Commune de Château-d'Oex au 31 décembre 2021 présente deux sommes égales de CHF 45'296'397.01. L'excédent de revenus de CHF 1'643'428.20 à l'issue de l'exercice porte le capital au 31.12.2021 à CHF 3'751'426.37.

L'analyse de la structure du bilan permet de s'assurer que la couverture financière des fonds de réserve est suffisante, ce qui est le cas avec un taux de couverture de 124.38%.

La théorie relative à l'équilibre des comptes des collectivités publiques et la notion « budget zéro » préconise que les emprunts bancaires ne doivent être conclus que pour les investissements. Pour assurer cet équilibre, il est indispensable que le remboursement financier des emprunts soit au moins équivalent, et, en tous les cas pas inférieur, aux amortissements comptables.

Le niveau des immobilisations du patrimoine administratif (yc. 9123) est supérieur aux emprunts à moyen et long terme (921 et 922). L'excédent des immobilisations est de CHF 2'914'027.00.

La structure du bilan est bonne. Les immobilisations sont supérieures aux emprunts.

Dépassements de crédits

Le contrôle du respect des crédits accordés est du ressort de la Commission de gestion. Le point de la situation des crédits d'investissement figure dans le rapport de la Commission de gestion-finances.

Les dépassements de crédits au budget de fonctionnement (écarts par rapport au budget) sont détaillés dans la brochure des comptes.

3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - BATIMENTS ET TERRAINS NON AGRICOLES

M. Christian Daenzer, municipal, jusqu'au 30 juin 2021

M. Pierre François Mottier, municipal, dès le 1^{er} juillet 2021

SERVICE TECHNIQUE ET URBANISME

COMMISSION TECHNIQUE ET URBANISME

Constructions

Permis

En 2021, la Municipalité a délivré les permis suivants :

	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Permis de construire avec dispense d'enquête	40	50	35	61
Permis de construire avec mise à l'enquête	24	33	20	51
Permis d'habiter ou d'utiliser à la suite de dispense d'enquête	33	27	28	47
Permis d'habiter ou d'utiliser à la suite de mise à l'enquête	28	23	20	32
Commission technique				
Nombre de séances	18	25	49	47
Nombre de dossiers traités	164	195	253	277

A noter que :

- les dossiers traités n'aboutissent pas forcément directement sur un permis construire ou une autorisation. Certains passent plusieurs fois en Commission technique, ceci en raison de soucis de conformité vis-à-vis des règlements ou à des problèmes esthétiques.
- les enquêtes publiques, malgré une ouverture facilitatrice autant de la Commission technique que de la Municipalité, font face à toujours plus d'oppositions de tiers et terminent devant la justice, avec pour conséquence, une augmentation de travail pour le service.
- les services de l'Etat, en ce qui concerne les constructions en zone agricole, sont assez conciliants et permettent de réaliser des ouvrages conséquents afin de faciliter le travail et le développement de ces milieux.
- concernant les bâtiments, propriétés de notre commune et comme annoncé au budget 2022, un recensement exhaustif avec les besoins pour le service des travaux devra être étudié ainsi que le patrimoine immobilier qui nécessitera ces prochaines années beaucoup de frais d'entretien et obligera la Municipalité à fixer des priorités sur l'avenir à donner à certains immeubles.

Urbanisme

A noter que :

- le plan d'affectation communal (PACom) est toujours en examen préalable au Canton qui a d'ores et déjà annoncé environ trois à quatre mois de retard dans les délais convenus, ce qui devrait malgré tout permettre une consultation publique auprès de notre population, espérons-le, d'ici fin 2022.
- le plan directeur régional touristique des Alpes vaudoises (PDR) a été adopté par le Canton, le 19 janvier 2022.
- le plan directeur régional des zones d'activités (SGZA), imposé par le Canton aux trois Communes du Pays-d'Enhaut est en cours d'étude. Ce document doit permettre de justifier l'affectation des zones d'activités prévues par notre plan directeur, celui-ci est très important pour la suite des différentes activités que notre Commune aimerait développer.
- le plan d'affectation « Au Pré de la Cible 2 », qui concerne le Centre artisanal du Pays-d'Enhaut (CAPE), a été finalisé, ceci grâce à la persévérance des porteurs de projet, et envoyé une deuxième fois au Canton pour examen préalable. Il sera soumis au Conseil Communal pour décision courant 2022.
- le plan d'affectation « Le Perrex » nécessaire à la réalisation du projet « Votre Cercle de Vie » a été finalisé pour l'examen préalable. A noter que ce projet a reçu la visite d'une délégation de la Commission du Patrimoine suisse afin de cautionner la décision du Canton. Une réponse définitive est toujours en attente.

D'une manière générale, tous ces points, y compris les différentes cartes (des dangers d'avalanches et des glissements de terrain), sont intégrés au PACom qui, nous l'espérons, pourra être consulté et mis à l'enquête ces prochains mois.

4. TRAVAUX - EQUIPEMENTS - ESPACES PUBLICS - COURS D'EAU

Mme Nicole Schnegg, municipale

4.1. ROUTES ET VOIRIE

- Préavis 01/2021 « Demande de crédit pour la réfection de chaussée, secteur « Pont de la Poste – Librairie » »

La réfection totale de la chaussée entre le pont de la Vausseresse et la Librairie a pu être effectuée après la pose des tuyaux pour le chauffage à distance. Cela a permis de résoudre le problème d'écoulement ou non-écoulement des eaux aux abords du pont.

- Préavis 05/2021 « Demande de crédit pour la réfection des routes AF, secteur 3 « L'Etivaz », chemins no 321C – Les Maulatreys – Fodéra et no 322 – Les Plans La Cierne du Pont »

La réfection totale du chemin AF no 322, Les Plans – La Cierne du Pont a été effectuée au courant de l'été. Les réfections ponctuelles du chemin 321C Les Maulatreys – Fodéra sont en cours de réalisation.

- Préavis 06/2021 « Demande de crédit d'étude pour l'entretien de la route cantonale RC 702 en traversée de la localité des Granges, étape no 2 »

Le Bureau d'Ingénieurs Civils Martin Sàrl a été mandaté pour l'étude d'aménagement de la traversée des Granges ainsi que pour l'entretien de la chaussée. De nombreuses séances ont eu lieu avec les divers services de l'Etat. Le projet a pu être présenté aux riverains et propriétaires des Granges impactés par les travaux d'assainissement prévus. Mise à l'enquête, mise en soumission des travaux et présentation d'un préavis pour ces importants travaux d'assainissement sont prévus en 2022.

- Préavis 11/2021 « Demande de crédit pour le renouvellement des passages à niveau des Closels et des Granges »

Le Conseil communal a validé la participation financière communale aux travaux d'assainissement des passages à niveau des Closels et des Granges, travaux effectués par le MOB en 2017.

- Préavis 22/2021 « Demande de crédit d'étude pour les travaux d'urgence et la révision de la carte des dangers à la suite des chutes de blocs sur la route du flanc « est » de la Laitemaire »

D'importantes chutes de blocs se sont produites début juin 2021 sur la route forestière du flanc « est » de la Laitemaire, chutes menaçant la zone d'habitation située en aval, au lieu-dit « La Coula ». Les habitants ont été immédiatement évacués et la route des Ciernes Picaz fermée. Sous la surveillance du Bureau de géologues Aba-Geol SA, des travaux de consolidation ont été effectués par une entreprise spécialisée permettant, en juillet, le retour des habitants et la réouverture de la route. Le Bureau Aba-Geol SA a été mandaté pour procéder à une révision de la carte des dangers, afin de définir si des mesures de protection doivent être mises en place. Le résultat de l'étude est attendu en 2022.

4.2. RESEAU EGOUTS ET EPURATION

- Préavis No 10/2019 « Demande de crédit pour divers travaux d'assainissement à la station d'épuration des eaux (STEP) du Berceau »

Les travaux d'assainissement à la STEP se sont poursuivis en 2021, notamment tous les travaux en lien avec la déshydratation. Les travaux de cette première étape sont terminés.

- Préavis 7/2020 « Demande de crédit pour le remplacement du collecteur d'eaux usées dans le secteur des Moulins »

Les travaux de remplacement du collecteur d'eaux usées dans le secteur des Moulins ont été effectués à l'automne 2021, en coordination avec les travaux sur la Torneresse. Les propriétaires bordiers ont profité des travaux pour se mettre en conformité avec la mise en séparatif de leur bâtiment.

- Préavis 23/2021 « Demande de crédit relative à la station de pompage des Moulins et du Pont de Pierre »

Les travaux de forage dirigés sous le Château Cottier ont été effectués à l'automne. Ce nouveau profil hydraulique permet ainsi un abaissement, facilitant le pompage en direction de la STEP. Le renouvellement des pompes s'effectuera dans le courant 2022.

- Dans le cadre des travaux d'entretien courant figurant au budget, il a également été procédé à la mise en conformité des collecteurs eaux usées et eaux claires dans les secteurs de la Palaz-La Mosse, et Route du Mont.

4.3. COURS D'EAU ET RIVES

- Ruisseau du Mont

A la suite des débordements dus aux intempéries de 2018, la sécurisation du ruisseau du Mont était indispensable. Les travaux ont pu débuter à l'automne 2021 sur les différents secteurs. Ils s'achèveront courant 2022.

- Glissement du Clôt

Un glissement de terrain s'est produit en aval de la route communale au lieu-dit « Le Clôt ». Une étude est en cours afin de déterminer les mesures à prendre en accord avec la DGE-Eau, DGE-Forêt, DGE-danger naturel. Le mandat d'étude a été confié au Bureau Stucky, bureau qui a une grande connaissance du lieu et du cours d'eau au vu des études des dangers et de la création de l'ouvrage situé juste en amont du glissement. Préavis et travaux prévus en 2022.

- Glissement de La Guerdaz – L'Etivaz

Préavis No 13/2019 « Demande de crédit pour la mise en place de l'instrumentation de surveillance du glissement de terrain situé au lieu-dit « La Guerdaz » »

La Société Aba-Geol SA a été mandatée pour surveiller le glissement de terrain sis à La Guerdaz à L'Etivaz. Ce système fonctionne bien. Le rapport et propositions de mesures sont attendus dans le courant du premier semestre 2022.

- Préavis 6/2020 « Demande de crédit pour l'aménagement de la Torneresse aux Moulins »

Les travaux d'aménagement de la Torneresse ont débuté en automne : suppression de la chute située en aval du pont de la route cantonale et aménagement d'une passe piscicole. Les travaux de reprise en sous-œuvre des murs le long du cours d'eau ont été repris courant de l'hiver 2021-2022, ainsi que l'aménagement des berges. Dans le secteur du stand de tir, la passerelle piétonne permettant l'accès des skieurs au site des Monts-Chevreuils a été remplacée et surélevée, les travaux d'assainissement des conduites des eaux usées ont pu être effectués ainsi que le chenal de guidage sur le parking derrière le restaurant de la Croix d'or. Ces travaux se poursuivront en 2022 avec l'achèvement d'une digue à l'amont de la passerelle et la réfection du mur le long de la Croix d'Or.

- Les importantes pluies des 14-15 juillet 2021 ont provoqué des débordements aux Vuittes dans la Vallée de la Torneresse, aux Maulatreys (Vallée de l'Eau Froide) et sur la route des Allognis. Des enrochements ont également dû être refaits le long de la route de la Pierreuse et la route de Receviau a dû être remise en état.

4.4. DISTRIBUTION DE L'EAU

Pour rappel, la Municipalité, responsable d'assurer la distribution de l'eau nécessaire à la consommation et à la lutte contre le feu dans les zones légalisées, a concédé cette tâche aux Confréries des Eaux de Château-d'Oex, des Follys et du Devant de l'Etivaz.

La Municipalité a procédé à la résiliation des concessions de distribution de l'eau des secteurs de l'Etivaz, du Devant de l'Etivaz, de la Lécherette et de Château-d'Oex, avec effet au 1^{er} janvier 2023. La Municipalité entend confier la distribution de l'eau à une seule entité pour l'ensemble de son territoire. La nouvelle concession / règlement sera soumise au Conseil communal courant 2022.

5. PETITE ENFANCE - ECOLES – JEUNESSE – COHESION SOCIALE

M. Eric Fatio, municipal

Association Scolaire Intercommunale du Pays-d'Enhaut (ASIPE)

Durant l'année 2021, le comité de l'ASIPE a traité les affaires courantes et a notamment finalisé l'adjudication des transports scolaires selon le processus de mise en soumission initié en 2020.

Les comptes 2021 de l'ASIPE présentent un résultat inférieur au budget de CHF 26'433.20. Ce résultat est le fruit d'un bon suivi des dépenses ainsi que d'une gestion rigoureuse de l'enveloppe de CHF 125'000.00, allouée à l'école pour les activités sportives et culturelles.

Les rapports détaillés des activités financées par les communes ont été transmis aux membres du Conseil Intercommunal. Concernant l'enveloppe, il est intéressant de relever qu'environ CHF 40'000.00 ont été investis pour l'apprentissage du ski et des activités hivernales, que les transports à la piscine ont coûté un peu plus de CHF 15'000.00, que le financement des activités culturelles se monte à plus de CHF 30'000.00 et les camps et courses d'école ont reçu un soutien communal pour près de CHF 30'000.00. Le solde est remboursé à l'ASIPE en fin de chaque année. En 2021, la quasi-totalité des activités sportives et culturelles a pu être reprise.

En août 2021, Mme Darcy Mottier a été nommée au poste de directrice de l'établissement scolaire du Pays-d'Enhaut, ensuite du départ à la retraite de Mme Marina Andres. De son côté, l'établissement scolaire voudrait profiter de l'occasion pour remercier les Communes du Pays-d'Enhaut pour leur investissement au profit des élèves de notre région.

Association Régionale du Pays-d'Enhaut pour l'Accueil de Jour des Enfants (ARPAJE)

Présidée par Madame Catherine Pilet, municipale à Rossinière, et malgré une année compliquée en raison des nombreux arrêts maladies liés au COVID, le budget de l'accueil de jour des enfants a été tenu. Soutenu par des aides cantonales, l'ensemble des structures a mis toute son énergie à trouver des solutions permettant de maintenir un accueil de qualité.

Une attention toute particulière a été portée sur l'accueil des élèves pour le repas de midi. L'engagement d'une éducatrice professionnelle a permis de renforcer l'équipe d'encadrement et le local sous la Grande salle a été aménagé afin de permettre de nouvelles activités.

Association Régionale d'Action Sociale pour le District d'Aigle et le Pays-d'Enhaut (ARASAPE)

Le financement du soutien social pour les plus démunis (revenu d'insertion) ainsi que les aides et subventions de types bourses d'étude, rentes ponts ou subventions à l'assurance-maladie, sont en grande partie financées par le Canton. Les communes vaudoises, quant à elles, participent au financement des Agences d'Assurances sociales (jusqu'en 2021) et à la participation à la cohésion sociale (ancienne facture sociale).

Pour notre Région d'Action sociale, la dernière participation aux Agences d'Assurances sociales a également été inférieure à ce qui avait été budgétisé.

Pôle Santé du Pays-d'Enhaut

Le Pôle Santé a été mis à rude épreuve durant la pandémie notamment avec la mise en place des centres de dépistage et de vaccination, mais aussi en raison de la pénibilité du travail (surcharge, heures supplémentaires, contraintes sanitaires, etc.). Le personnel et la direction ont fait front pour relever au mieux ces défis. Nous ne pouvons que les remercier pour cet immense investissement. Le Conseil de fondation se rencontre environ douze fois par année. Actuellement, il poursuit l'élaboration du projet d'établissement. Il travaille également avec la direction afin de trouver le meilleur équilibre entre prestations à mettre à disposition et financement. La construction du nouvel EMS suit son cours de manière satisfaisante.

Inventaire des séances santé/social

Pour 2021, l'activité du municipal en charge de la cohésion sociale peut se résumer en ces quelques points :

- Plus d'une centaine de rendez-vous et séances pour le Pôle Santé
- Une trentaine de séances pour le projet seniors et paysages
- Une dizaine de rencontres au sujet de la jeunesse
- Une vingtaine de déplacements dans le Chablais pour la Région d'Action sociale
- Une trentaine de séances pour l'ASIPE
- Une quinzaine de rendez-vous pour la Coopérative d'habitation Nouveau Comté
- Une dizaine de rencontres au sujet de la Damounaise
- Une vingtaine de séances pour la petite enfance
- Ainsi qu'un nombre important de rencontres pour le suivi des activités municipales pour un total de plus de 600 heures de vacations comptabilisées.

6. CULTURE – SECURITE PUBLIQUE

Mme Mary-Josée Rossier, municipale, jusqu'au 30 juin 2021
M. Maximilien Stauber, municipal, dès le 1^{er} juillet 2021

6.1. SECURITE PUBLIQUE

Manifestations

Les mesures vouées à contenir la pandémie de COVID-19 ont continué à présenter un paysage changeant pour les organisateurs au cours de l'année 2021. Certaines manifestations ont pu être tenues, sans restriction majeure. D'autres ont dû fortement s'adapter. D'autres enfin, dont le Festival International de Ballons et le Festival au Pays des Enfants, ont été contraintes à l'annulation.

Actions de soutien Covid-19 • Décisions municipales

Dans la ligne de l'année 2020, la sécurité publique a prolongé ses actions de soutien destinées à la reprise des activités de la restauration, fortement impactée par la crise sanitaire et les contraintes liées au Covid-19 :

- Pour compenser la perte de capacité d'accueil des établissements publics due aux mesures liées à la pandémie de Covid-19, la Municipalité a décidé de faciliter l'extension et la création de terrasses sur le domaine public (DP) jusqu'au 31 octobre 2021 et de renoncer à la perception des taxes pour l'utilisation du DP.
- La Municipalité a renoncé à l'encaissement des taxes de prolongation des heures (carnet de confiance) pour le premier semestre de l'année (article 118 du Règlement communal de police).

Dans le but d'optimiser l'arrêt des camping-cars dans notre région et à l'initiative de Pays-d'Enhaut Région Economie et Tourisme, le stationnement de camping-cars a été autorisé à bien plaisir sur des parkings publics à La Lécherette, L'Etivaz, Les Moulins et Château-d'Oex, ceci pour la période estivale.

Notification des commandements de payer

Le nombre de notifications effectuées par le service de sécurité publique a augmenté de 8,1 % relativement à la moyenne des cinq années précédentes. Cette mission, déléguée par l'Office des poursuites du District de la Riviera–Pays-d'Enhaut, demande toujours des ressources importantes à notre service.

<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
227	268	273	263	291	288	294	362	324

Travaux dans le secteur des Bossons

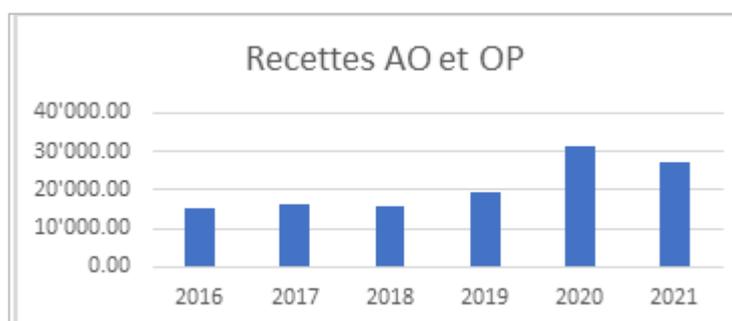
Durant toute l'année, les deux chantiers du secteur des Bossons (Musée du Pays-d'Enhaut et immeuble Federici) ont occasionné des perturbations de la circulation dans le secteur du carrefour entre la Grand Rue et la Route de la Villa d'Oex.

Signalisation routière

Deux panneaux ont été installés de part et d'autre du secteur des Chargiaux afin d'annoncer un risque de chute de pierres, lié à l'instabilité du rocher de Sur Pra.

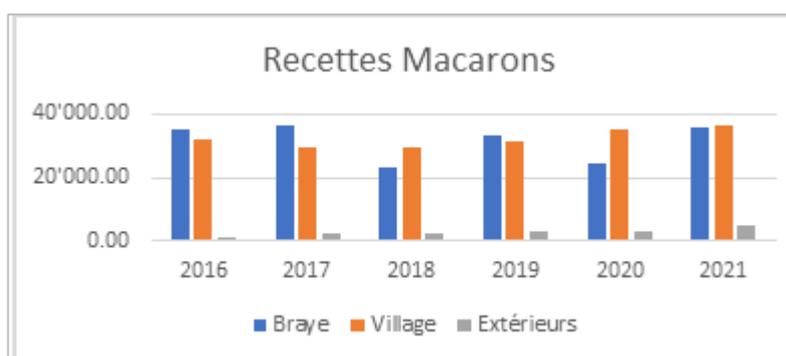
Amendes d'ordre et ordonnances pénales

Budgétées à CHF 41'000.00, les recettes d'amendes d'ordre et d'ordonnances pénales s'élèvent à CHF 27'140.00. La sécurité publique relève que, durant plusieurs périodes de cette année, la fréquentation des parkings était nettement inférieure à celle des années précédentes. Par ailleurs, la baisse du nombre d'amendes peut également être vue comme reflétant l'amélioration des habitudes citoyennes, visible notamment dans l'augmentation du nombre de macarons vendus (voir ci-après).



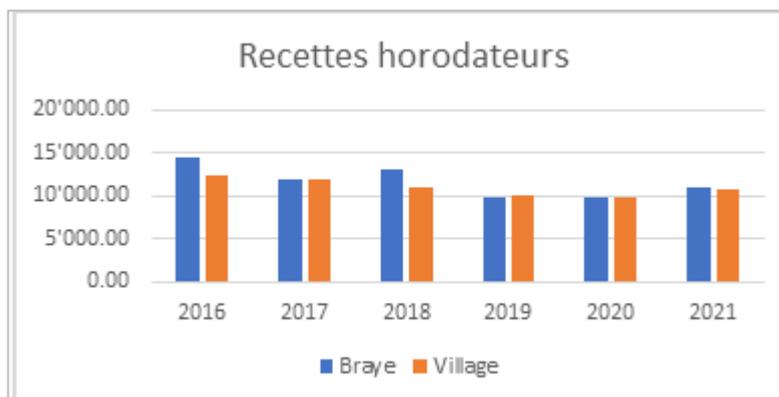
Autorisations de stationnement (macarons)

Le montant encaissé pour les macarons sur le parking du Village s'élève à CHF 36'660.00. Dès lors que la capacité maximale a été atteinte, une bonne dizaine de demandes a dû être refusée pour ce parking, avec comme conséquence un report sur le parking de la Braye et donc une forte augmentation des recettes de ce dernier (CHF 35'966.00). Enfin, le nombre de macarons pour les parcs extérieurs a continué d'augmenter légèrement (CHF 5'070.00).



Horodateurs

Bien que l'on observe une légère augmentation en comparaison à l'année 2020, le rendement des horodateurs ne donne toujours pas le résultat escompté. La Municipalité engagera une réflexion à ce sujet.



Vidéosurveillance

À la suite de l'installation fin novembre 2021 de caméras de vidéosurveillance aux déchèteries du Petit Pré et des Monnaires, la sécurité publique associée au service des travaux s'est vue investie de la tâche de visionner les images prises afin de détecter les infractions au règlement sur les déchets. Pour le seul mois de décembre 2021, il a été établi six ordonnances pénales directement liées au contrôle vidéo.

6.2. CONTROLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ETRANGERS

ADMINISTRATION

Population

Recensement officiel de la population au 31 décembre 2021 selon « Statistiques Vaud »

	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Suisses	2543	2555	2568	2562	2584
Etrangers (B, C, L longue durée)	<u>890</u>	<u>905</u>	<u>900</u>	<u>932</u>	<u>965</u>
Total	3433	3460	3468	3494	3549
	=====	=====	=====	=====	=====

Evolution de la population dès 1970

Commune de Château-d'Œx District du Pays-d'Enhaut

1970	3205
1980	2872
1990	3110
1995	3111
2000	3034
2005	3098

2000	4454
2005	4493

Région du Pays-d'Enhaut

2010	3214
2011	3242
2012	3285
2013	3320
2014	3440
2015	3408

2010	4626
2011	4664
2012	4747
2013	4778
2014	4874
2015	4854

District Riviera - PE

2010	79'608
2011	80'210
2012	80'831
2013	81'739
2014	82'905
2015	83'813

Gestion et comptes 2021

2016	3477	2016	4915	2016	84'674
2017	3433	2017	4860	2017	85'496
2018	3460	2018	4890	2018	85'060
2019	3468	2019	4874	2019	85'258
2020	3494	2020	4894	2020	86'129
2021	3549	2021	4945	2021	83'380

Population en séjour à Château-d'Oex

Au 31 décembre 2021, 60 personnes sont inscrites en séjour à Château-d'Oex, contre 63 personnes au recensement de 2020.

Les intéressés demeurent dans notre Commune durant la semaine, cependant ils gardent leur domicile fiscal et politique dans une autre commune du pays.

6.3. CULTURE

Conséquences du COVID-19

Les mesures fédérales et cantonales prises en réponse à la pandémie ont affecté la vie culturelle de la Commune. De nombreuses annulations ont été à déplorer, dont celles d'événement de grande ampleur tels que le Festival International de Ballons et le Festival au Pays des Enfants

La Municipalité relève toutefois que les acteurs culturels de la région ont su maintenir un esprit positif face à ces difficultés. Elle les en remercie vivement et renouvelle son soutien.

6.4. INSTANCES DE SECURITE

Les acteurs régionaux de sécurité fonctionnent à la pleine satisfaction des autorités et des citoyens. Sapeurs-pompiers, gendarmerie, service sanitaire, colonne de secours, protection civile et services communaux ont poursuivi de concert leurs missions de protection et d'aide à la population.

La Municipalité les remercie pour leur engagement exemplaire.

7. DOMAINES AGRICOLES - FORÊTS - DÉCHETS - TRANSPORTS PUBLICS ET MOBILITÉ - ENERGIES - DÉVELOPPEMENT DURABLE – PARC NATUREL RÉGIONAL GRUYÈRE – PAYS-D'ENHAUT

M. Stéphane Henchoz, municipal, jusqu'au 30 juin 2021

Mme Cosette Hämmerli, municipale, dès le 1^{er} juillet 2021

DOMAINES AGRICOLES

L'année 2021 a vu la mise à l'enquête de six fosses et courtines dans nos chalets d'alpage de : La Dent, Charbonnet, Pâquier-Gétaz, Pâquier Geneyne, Entre-deux-Schiets et Pra Cornet.

Ensuite de la procédure de mise à l'enquête qui n'a connu aucun problème, un complément d'enquête de l'OFEV a retardé l'obtention des crédits agricoles en vue de la mise en œuvre de ces travaux et les a repoussés au printemps 2022.

FORETS

Le Groupement Forestier, ci-après GFPE, fondé en 2001 et remanié en 2011, doit travailler comme une entreprise indépendante et trouver son équilibre financier. Les travaux effectués pour les communes ou les participations communales aux travaux en forêts de protection, subventionnés à 80% par la Confédération, doivent cependant être payés par les communes adjudicataires, ce qui n'a pas été le cas ces dix dernières années.

Cet état de fait a obligé le GFPE à recourir à un emprunt de CHF 500'000.00 auprès du Canton. Aujourd'hui, il est sommé de rembourser ce prêt sur cinq ans.

Un projet de répartition des déficits ainsi accumulés a donc été produit et présenté à l'Assemblée générale de novembre 2021.

La Municipalité de Château-d'Oex tient à préciser que les frais d'entretien des forêts ne diminueront en rien. Bien au contraire, si le GFPE disparaît, les communes devront s'occuper de procéder aux coupes, aux ventes et à la sylviculture, participer aux traitements des gardes forestiers, etc..

TRANSPORTS PUBLICS ET MOBILITE

Les horaires cadencés du MOB offrent aujourd'hui un train par heure dans les deux sens et des arrêts sur demande dans toutes les gares.

L'offre a été étendue le soir jusqu'à minuit et 1h00 le week-end et le premier départ de 5h00 est proposé maintenant depuis Rougemont, au lieu de Château-d'Oex.

Ces grandes améliorations de l'offre ont eu une conséquence directe sur notre Commune, faisant passer le coefficient de desserte de 0,8 à 1%, ce qui signifie une nouvelle augmentation de notre participation au coût des lignes ferroviaires du bassin 6 Riviera-Pays-d'Enhaut, dont le total se monte à près de CHF 13'000'000.00, de quelque CHF 160'000.00.

Les trois Communes du Pays-d'Enhaut ont bien entendu réagi à l'égard de cette décision de modification du coefficient, ce sans succès puisque celle-ci découle de l'application d'une loi cantonale.

De nouvelles discussions ont eu lieu pour éventuellement rejoindre l'offre cantonale Mobilis. Nous sommes en attente de propositions financières du Canton. Les négociations sont compliquées parce qu'elles impliquent plusieurs cantons.

ENERGIES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Les différents projets mis en œuvre dans le cadre de notre labellisation « Cité de l'énergie » sont en cours, certains peinant à se réaliser, notamment la centrale de chauffe, retardée par des oppositions privées, actuellement au Tribunal administratif cantonal.

La pose de compteurs d'eau est à bout touchant à Château-d'Oex, mais doit encore se faire à l'Étivaz.

Les récoltes de déchets GastroVert ont démarré et connaissent un franc succès, permettant une nette diminution du tonnage de nos déchets et une baisse du prix à la tonne.

La mise en œuvre de contrôles à la décharge de la Chaudanne a également permis de mieux trier et de responsabiliser les utilisateurs.

Les économies ainsi réalisées sont mises en réserve pour une amélioration de notre offre de récolte des déchets et les projets futurs.

La Pontia, mini centrale électrique turbinant les eaux excédentaires de la Pierreuse, dont la Commune est actionnaire, a connu un exercice très réjouissant, grâce aux pluies de l'été 2021. Une partie du bénéfice (CHF 50'000.00) va être partagée entre les actionnaires, soit la Confrérie des eaux 60 %, la Commune 20% et le Groupe E 20%.

La Pontia finance des installations photovoltaïques de collectivités publiques ou de privés. Après le toit du Collège Henchoz et de M. Jean-Samuel Marmillod, entre autres, elle a réalisé une nouvelle installation solaire sur le toit de l'écurie de Pra Cornet. La mise en service est prévue ce printemps.

ABATTOIR ET CENTRE DE COLLECTE DE SOUS-PRODUITS ANIMAUX

Des discussions sont en cours pour la vente de l'abattoir à la Coopérative qui le loue actuellement.

Un projet de centre d'équarrissage est en cours d'élaboration.

8. CONCLUSIONS

Cette année 2021 fut, comme en 2020, source d'incertitude quant à la réelle évolution de la situation pandémique sur notre population.

Les effets négatifs du Coronavirus pour notre commune ne sont que peu visibles à nouveau sur cet exercice 2021. Les revenus fiscaux n'ont pas vraiment accusé le coup et ils sont restés stables voir même en légères progressions pour le moment. Certes nous avons dû revoir à la baisse certains revenus locatifs. Mais d'une autre manière certaines charges ont diminué aussi de manière importante même si la volonté de la Municipalité a été de maintenir les entretiens et dépenses prévues pour donner du travail aux entreprises. Il en a été de même pour soutenir les activités culturelles et sportives en allouant les soutiens habituels.

La Municipalité est consciente que tous les effets négatifs de cette pandémie, ajoutés à l'invasion de l'Ukraine en 2022, ne sont pas encore totalement connus et que les années à venir vont être encore difficiles pour l'ensemble de la population. On pense bien sûr tout particulièrement à toutes nos entreprises impactées par la hausse du prix des matériaux mais également aux milieux de l'hôtellerie-restauration, sans oublier les milieux de la culture.

Avec la nouvelle équipe municipale issue des élections du printemps 2021, la collaboration et le travail d'équipe est excellent. La Municipalité a partagé ses expériences passées et ainsi confirmé sa volonté de présenter des exercices équilibrés en excluant du fonctionnement tout investissement caché pour ne conserver que les entretiens ordinaires et annuels. Cela nous donne une Marge d'Autofinancement intéressante qui permet dès lors de financer tout ou partie des PA d'investissement qui sont présentés durant l'année. Cela nous permet donc de limiter l'augmentation de l'endettement, voire même de la rembourser de CHF 2.75 Millions pour l'année 2021.

La marge brute d'autofinancement se monte à **CHF 4'464'465.00 pour 2021** ce qui est largement supérieur à la moyenne des dernières années.

Les comptes 2021 sont donc excellents et vous l'aurez compris ceci est principalement dû aux effets « extraordinaires » que sont la vente de terrains et le retour péréquatif de l'année précédente pour un total de CHF 1.76 millions.

Il faut aussi relever que nos charges (+0.57%) augmentent moins rapidement que nos revenus (+2.20%), ce qui est très positif et encourageant pour maintenir à l'avenir encore des exercices équilibrés.

La Municipalité est satisfaite des mesures et orientations prises particulièrement depuis 2013 qui nous permettent d'appréhender ces situations exceptionnelles avec un peu plus de sérénité en confortant notre capital à près de CHF 3.8 millions.

Espérons que toutes ces bonnes nouvelles ne soient pas ternies par la situation internationale préoccupante alors qu'on semblait enfin entrevoir une fin de la pandémie se profiler.

La Municipalité tient à relever l'engagement des chefs de service et de l'ensemble du personnel communal qui, avec elle, recherchent constamment des solutions pour soulager les finances communales.

La Municipalité tient également à adresser toute sa reconnaissance aux membres du Conseil communal et aux membres de la Commission de gestion-finances pour leur travail et leur esprit constructif tout au long de l'année 2021.